



RAPPORT 2021 > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



PACA



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2021 DE L'OPTL

> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

368 boulevard Henri Barnier
13321 MARSEILLE CEDEX 16

Tél. 07 86 38 27 09

paca@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2021 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la branche.....	9
La localisation des emplois	14
Les effectifs salariés.....	17
Les caractéristiques des emplois	21
La typologie des métiers	24
La démographie	27
La formation dans la Branche	30
La dynamique de l'emploi.....	37
La prospective globale pour la région	40

Edito

Ce nouvel opus de l'observatoire prospectif régional du transport et de la logistique vous dresse un bilan de l'emploi et de la formation de l'année 2020. Cette période fut particulièrement difficile au plan économique mais également au plan humain : la crise sanitaire que nous avons traversée a été d'une ampleur sans précédent sur notre territoire et au-delà de nos frontières. Les mesures de confinement imposées par la COVID ont engendré de nouvelles organisations de travail pour bon nombre de structures.

Dans ce contexte inédit, les salariés du transport et de la logistique ont poursuivi leurs missions permettant de garantir un approvisionnement minimum et de maintenir ainsi l'activité des entreprises industrielles, commerciales et de services. Les transports de voyageurs et les ambulanciers ont également continué à assurer les liaisons et les transferts hospitaliers notamment. Pour préserver la santé de leurs collaborateurs et collaboratrices à l'œuvre durant cette période, les employeurs ont mis en place des mesures de protection qui ont toujours cours en cette fin d'année 2021.

Nous tenons ici à saluer et à remercier chacun pour l'engagement qu'il a pris à servir la population.

Durant cette sombre période, le secteur a néanmoins continué à créer des emplois : les effectifs salariés de la branche se sont accrus de 2,4%, augmentation portée par la seule activité « marchandises » qui affiche une croissance de 3,8% en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Les besoins en personnel qualifié sont toujours très importants : il s'agit en effet de soutenir la croissance de l'activité économique, de répondre aux besoins en soins d'une population vieillissante et de remplacer les départs à la retraite de salariés dans les secteurs pénalisés par un déséquilibre de leur pyramide des âges. Les tensions sur les recrutements n'ont jamais été ressenties aussi fortement qu'aujourd'hui : nos entreprises peinent encore à recruter des collaborateurs qualifiés.

Ce rapport de l'OPTL construit à partir de l'enquête que l'AFT réalise auprès des entreprises de la branche est enrichi de données issues de l'INSEE, l'URSSAF, Pôle emploi, l'OPCO Mobilités, la DGEPP, le Ministère de l'Éducation nationale... Nous tenons à tous vous remercier pour vos contributions qui permettent d'éclairer nos lecteurs sur la situation de l'emploi dans notre secteur.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

François SANCHIS,
Président OPTL



Victor FARAMIA,
Vice-président OPTL



Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "transport et logistique") et du ministère de l'Education nationale (CPC "transport, logistique, sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – manutention - magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des déclarations annuelles de données sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Provence-Alpes Côte d'Azur, on met ainsi en évidence que :

- **41%** des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe **58%** des conducteurs routiers et grands routiers et **22%** des conducteurs livreurs.
 - **52%** des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. **45%** sont employés dans le transport urbain de voyageurs. **3%** des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

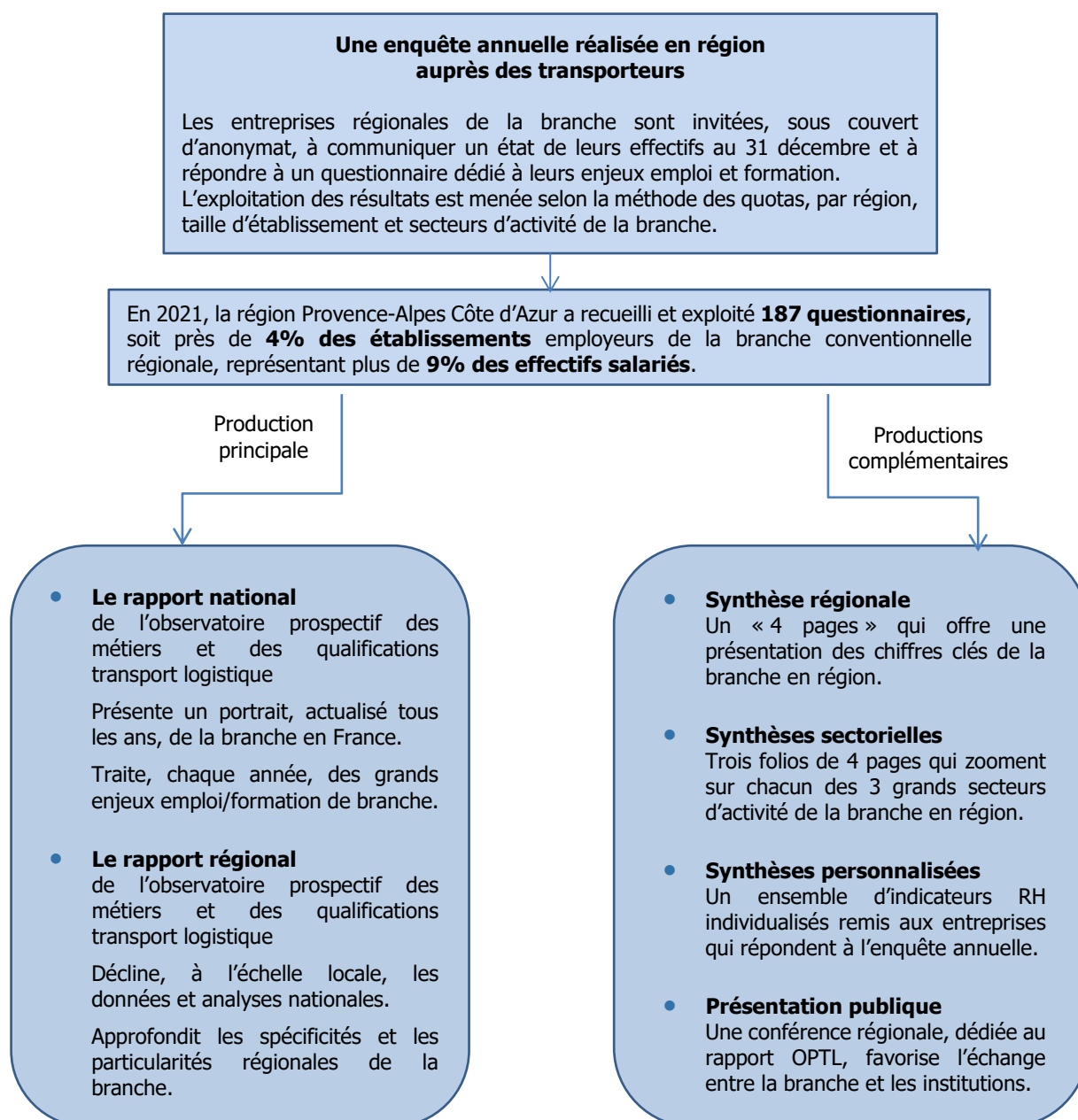
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques ACOSS 2009-2019

Les séries ACOSS pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques ACOSS mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2020

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	2 037	53%	60%
Transport routier de voyageurs	276	7%	7%
Déménagement	162	4%	3%
Location	104	3%	3%
Auxiliaires de transport	509	13%	11%
Prestataires logistiques	165	4%	4%
Transport sanitaire	569	15%	12%
Ensemble de la branche	3 822	100%	100%

Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

La répartition des établissements par secteur d'activité est globalement stable d'une année sur l'autre. Toutefois, le transport routier de marchandises gagne un point pour atteindre 53% de l'ensemble de la branche, le transport routier de voyageurs et les activités auxiliaires perdent chacun un point cette année (respectivement 7% et 13% contre 8% et 14% de la branche en 2019).

On compte en 2020, 40 établissements employeurs de plus que l'année précédente (1% d'augmentation) ; cette variation profite essentiellement au transport routier de marchandises (+ 3,5% d'établissements en un an). Sur la même période, le secteur du transport routier de voyageurs en perd près de 7% : le nombre d'employeurs dans ce secteur se contracte depuis 2015, où l'on comptait alors 340 établissements.

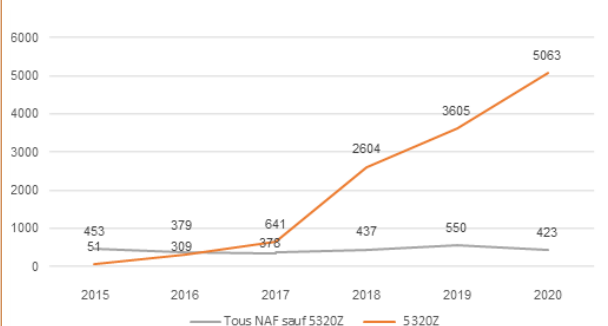
Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2020

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	5 801	78%	84%
Transport routier de voyageurs	489	7%	5%
Déménagement	261	4%	2%
Location	135	2%	1%
Auxiliaires de transport	384	5%	4%
Prestataires logistiques	126	2%	1%
Transport sanitaire	248	3%	3%
Ensemble de la branche	7 444	100%	100%

Source : INSEE, données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'établissements sans salarié dans la branche affiche une augmentation de 28% sur une année : cette croissance est portée essentiellement par le secteur du transport routier de marchandises (+37%) et spécifiquement des structures relevant du code APE 5320 Z « autres activités de poste et de courrier » qui compte notamment les services de livraison à domicile, les activités des coursiers urbains et taxis marchandises, la livraison de pizzas chaudes sans fabrication, le transport de repas sans fabrication pour compte de tiers, le portage de journaux si la desserte se fait en porte à porte pour le client final réalisés donc par des travailleurs indépendants.

Evolutions des créations d'établissements enregistrées depuis 2015



Source : Ellisphère, données ajustées au champ conventionnel

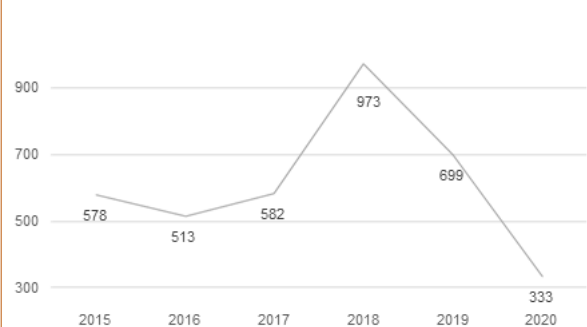
En un an, tous types d'établissements confondus, avec ou sans salariés, le nombre d'établissements créés dans la branche a fortement augmenté (+ 24%). Ce sont les « autres activités de poste et de courrier » (APE 5320 Z) qui alimentent, depuis plusieurs années, ces créations de structures en PACA comme sur le reste du territoire français : elles représentent plus de 92% des créations sur notre région. Les ventes en ligne de produits ont explosé ces dernières années, les coursiers indépendants à vélo ou en deux roues motorisées qui livrent des petits colis et notamment des denrées alimentaires sont de plus en plus nombreux ; ces nouveaux modes de consommation ont redéfini les modèles de livraisons.

Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement et liquidation judiciaires).

Le nombre de défaillances n'a cessé de baisser depuis 2018, atteignant son niveau le plus bas depuis 2012. Les aides exceptionnelles de l'Etat mises en place au cours de la période COVID (exonérations ou report de paiement de charges, chômage partiel...) expliquent en partie ce ralentissement. A noter que les défaillances sont constituées pour 81% d'entre elles, de cessations d'activités, 13% de liquidations judiciaires et 6% de redressements judiciaires.

803 salariés ont été touchés par ces défaillances dont 88% dans le transport routier de marchandises. En 2019, on comptait 2 255 salariés impactés dont 79% dans le transport routier de marchandises.

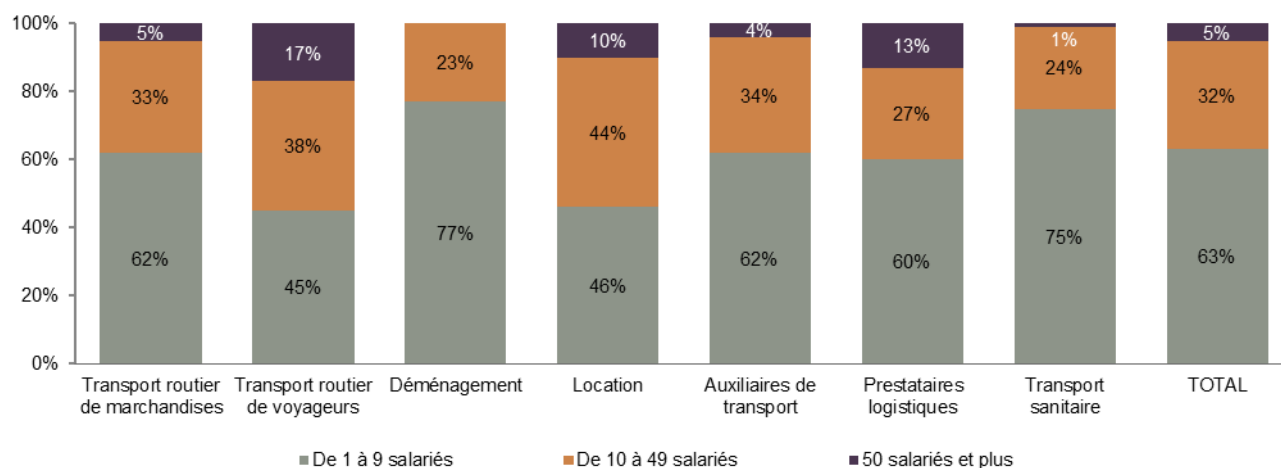
Evolution des défaillances d'entreprises constatées depuis 2015



Source : Ellisphère, données ajustées au champ conventionnel

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2020

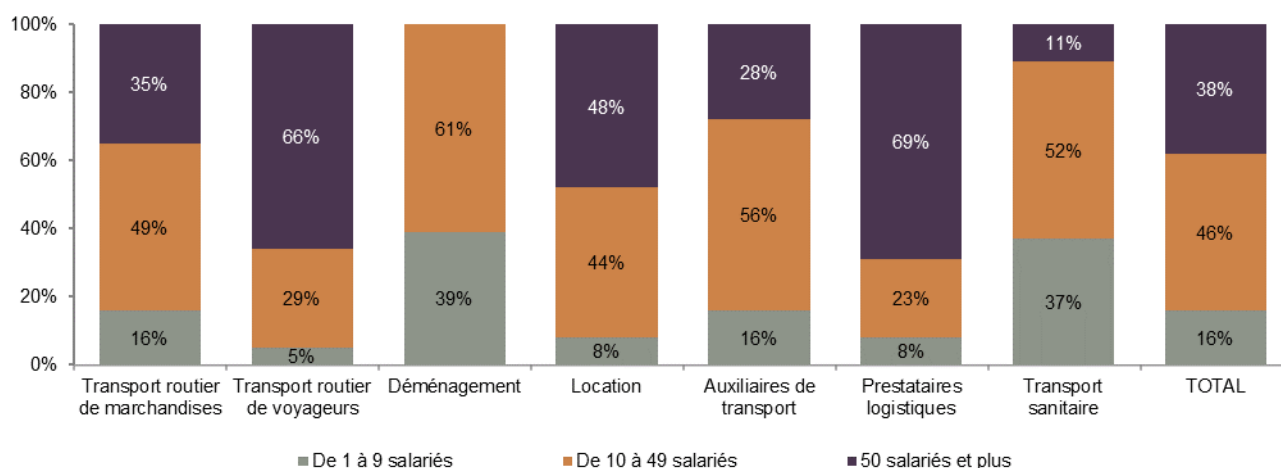


Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

La structure par taille des établissements est globalement stable depuis plusieurs années. Le secteur dans son ensemble demeure atomisé : la branche compte 5% de structures de plus de 50 salariés en région PACA (8% au plan national). On notera toutefois que la part d'établissements qui emploient entre 10 et 49 salariés représente cette année 32% du total des établissements, cette proportion augmente depuis 2017 où cette tranche d'effectifs représentait 29% de ceux-ci ; c'est au détriment des TPE que ce redécoupage s'opère, les petits établissements perdent donc 3 points en 4 ans aussi bien en région PACA qu'au niveau national.

Les établissements de moins de 10 salariés sont principalement représentés dans les secteurs du déménagement et du transport sanitaire (respectivement 77% et 75%). A l'inverse, c'est le transport routier de voyageurs qui compte la part la plus importante de gros établissements (17% du secteur) suivi des prestataires logistiques (13%)

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2020

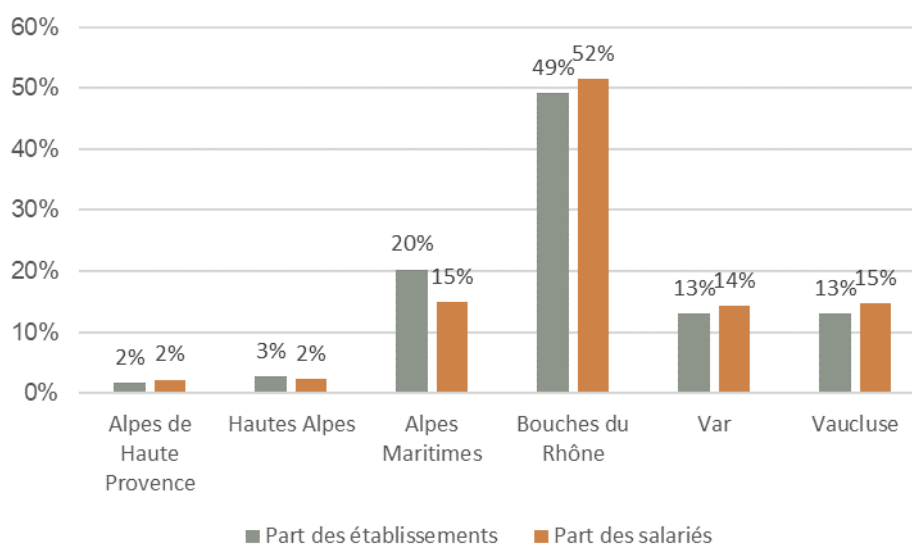


Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Selon la classe de taille observée, toutes activités confondues, les établissements de plus de 50 salariés emploient 38% des effectifs de la branche, les établissements de moins de 10 salariés, les plus nombreux, emploient 16% des effectifs et ce sont les établissements de taille moyenne (entre 10 et 49 salariés) qui emploient la plus grande part de salariés soit 46% d'entre eux.

Si l'on observe séparément les secteurs, les prestataires logistiques et le transport routier de voyageurs sont les deux activités où la grande majorité des salariés est employée dans les gros établissements (respectivement 69% et 66%).

Répartition des établissements et des salariés par département et activité au 31/12/2020



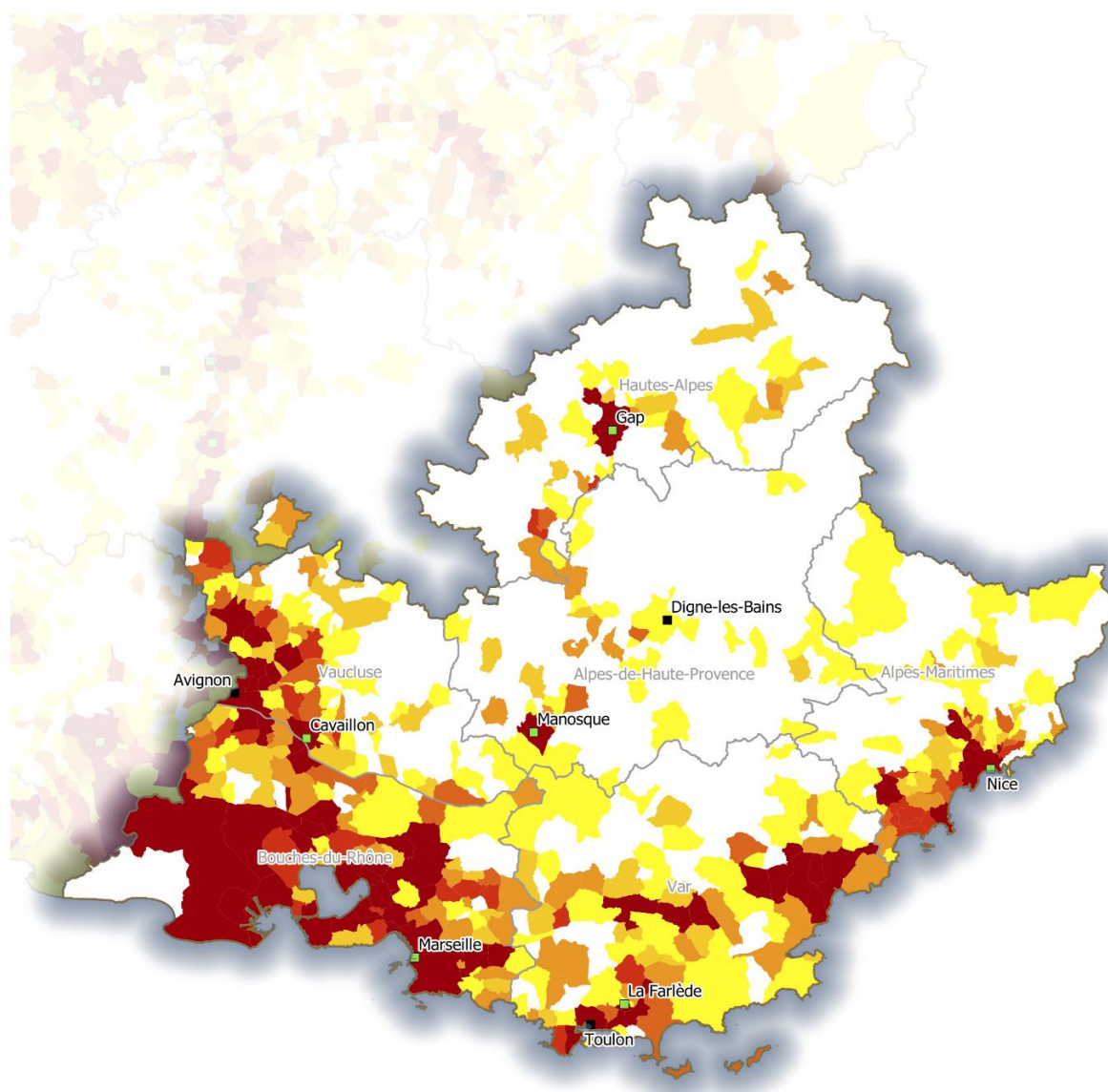
Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

En région PACA, les Alpes Maritimes comptent un établissement sur cinq sur son territoire mais seulement 15% des effectifs salariés régionaux ce qui tend à montrer que les établissements du département sont en moyenne de plus petite taille que ceux des autres départements.

La localisation des emplois

Activités marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

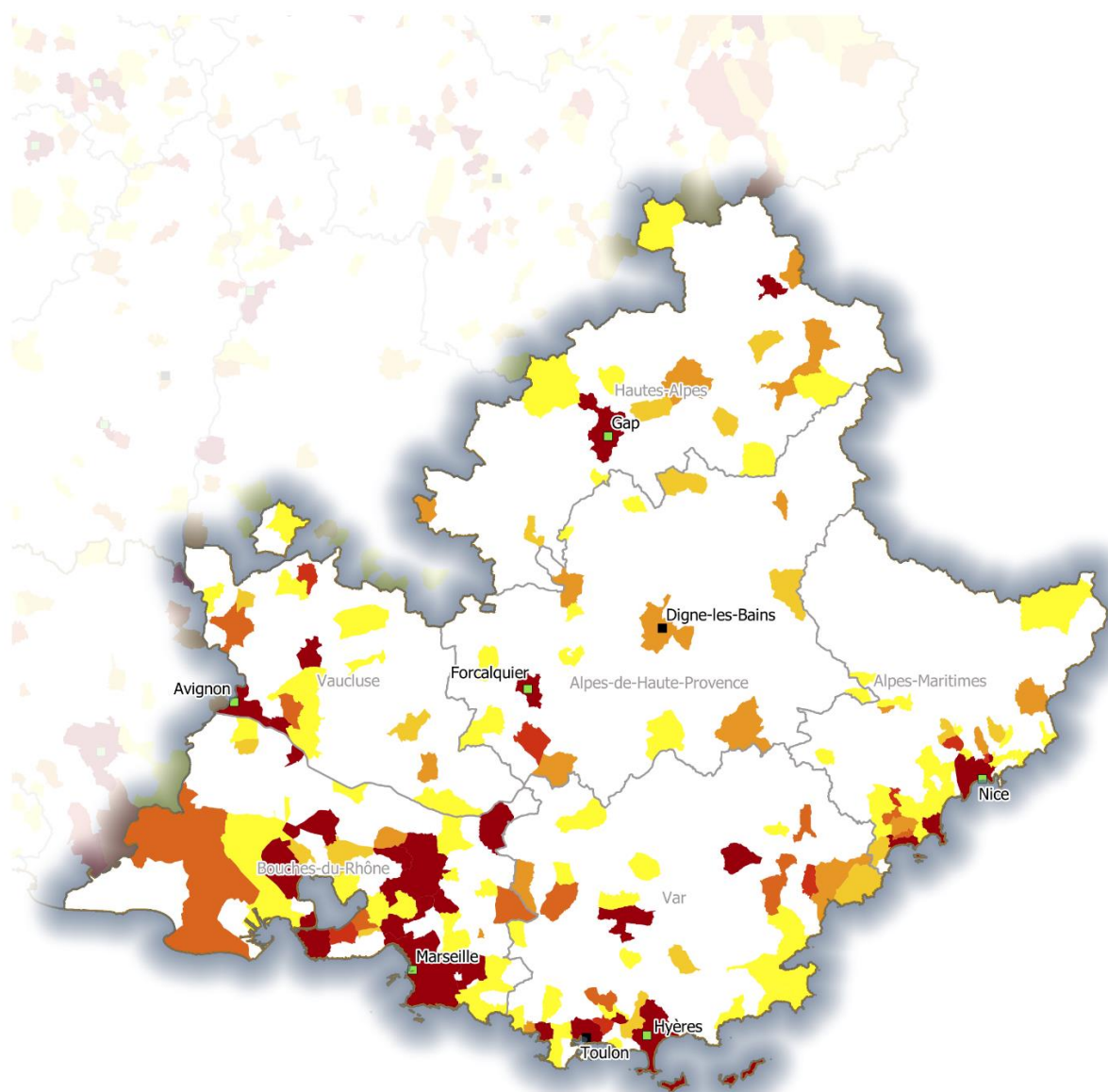


Salariés par commune (MAR)

- 0 à 5
- 5 à 15
- 15 à 50 (moyenne à 48)
- 50 à 75
- 75 à 150
- 150 à 9500

Transport de voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

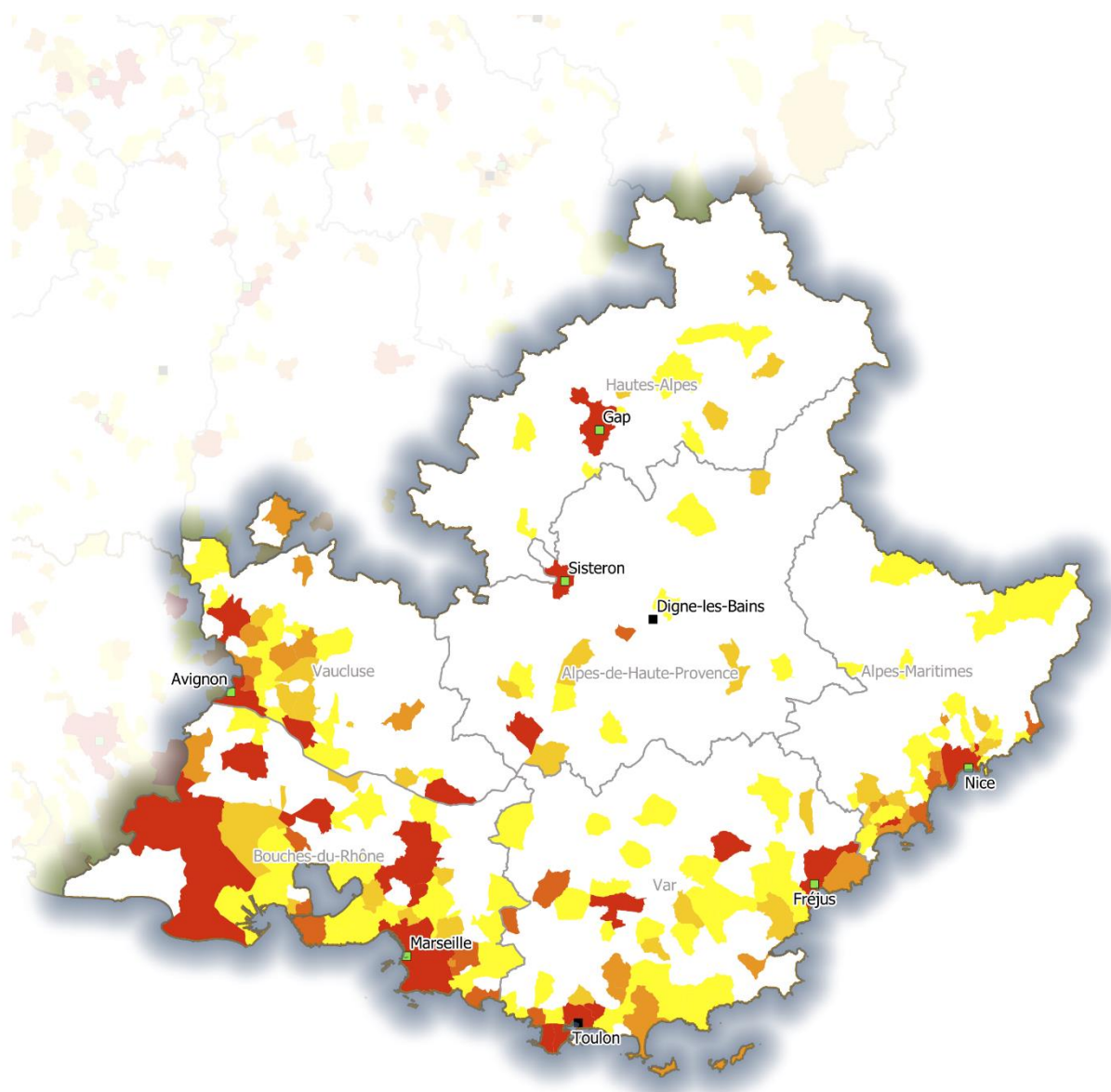


Salariés par commune (TRV)

- 0 à 10
- 10 à 20
- 20 à 40 (moyenne à 39)
- 40 à 60
- 60 à 80
- 80 à 3200

Transport sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2020

	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	FRANCE
Transport routier de marchandises	28 096	52%	53%
Transport routier de voyageurs	7 422	14%	13%
Déménagement	1 040	2%	1%
Location	2 120	4%	3%
Auxiliaires de transport	7 237	13%	14%
Prestataires logistiques	3 158	6%	6%
Transport sanitaire	4 807	9%	8%
TOTAL	53 880	100%	100%

Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs salariés par secteur d'activité dans la branche varie également peu d'une année sur l'autre.

En revanche, une observation sur plusieurs années montre que le secteur du transport routier de marchandises pèse de plus en plus lourd dans la répartition des effectifs ; il rassemble pour la première fois, plus de la moitié des effectifs salariés de la branche soit 52%. A l'inverse, les effectifs salariés du transport routier de voyageurs perdent 2 points depuis 2016.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2020

	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	FRANCE
Conduite	34 551	64%	68%
Exploitation Transport	5 603	10%	7%
Logistique – Manutention - Magasinage	7 051	13%	13%
Direction	1 745	3%	3%
Gestion	2 563	5%	5%
Ventes-Achats	506	1%	1%
Maintenance	939	2%	2%
Interprofessionnel	920	2%	1%
TOTAL	53 880	100%	100%

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La famille « conduite », tous secteurs d'activité confondus, demeure la famille la plus représentée dans la branche en PACA : 64% des salariés sont des conducteurs. En 2015, les conducteurs représentaient 70% des effectifs salariés de la branche. Aujourd'hui, même si cette part s'est amoindrie au fil du temps, le nombre de conducteurs a considérablement augmenté (+ 3,7% en un an).

La famille « logistique, manutention, magasinage » pèse, quant à elle, de plus en plus lourd dans les effectifs de la branche puisqu'elle a pris 4 points depuis 2016, enregistrant une augmentation de 74% de ses effectifs depuis cette même année.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2020

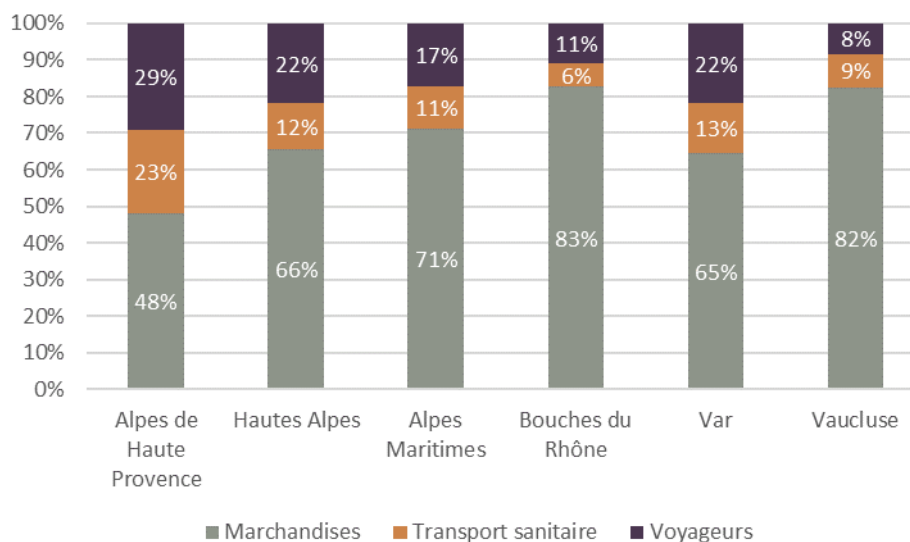
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE
Conduite	34 551	9 %	10 %
Exploitation Transport	5 603	40 %	41 %
Logistique – Manutention - Magasinage	7 051	23 %	20 %
Direction	1 745	22 %	25 %
Gestion	2 563	80 %	77 %
Ventes-Achats	506	52 %	58 %
Maintenance	939	1 %	5 %
Interprofessionnel	920	85 %	74 %
TOTAL	53 880	19 %	19 %

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La part de femmes dans notre branche est stable, elles représentent 19% des effectifs salariés toutes familles et secteurs confondus.

On notera que les femmes sont sensiblement plus représentées en PACA qu'au plan national dans les familles « interprofessionnelle », « logistique, manutention, magasinage » et dans la famille « gestion » ; en revanche, notre région est en retrait sur la place des femmes dans les familles « ventes-achats », « maintenance » et « direction » au regard des données nationales.

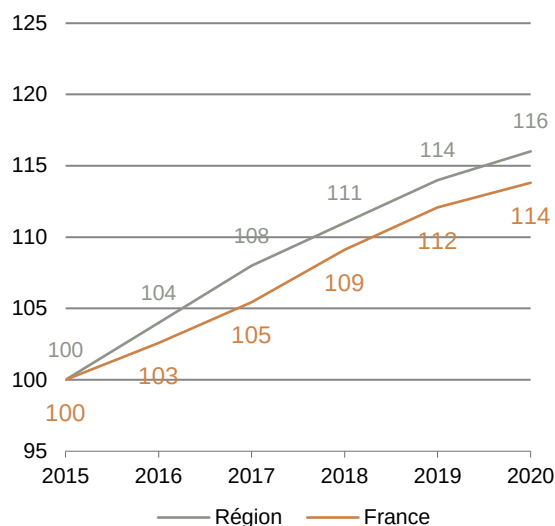
Répartition des salariés par département et activité au 31 décembre 2020



Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

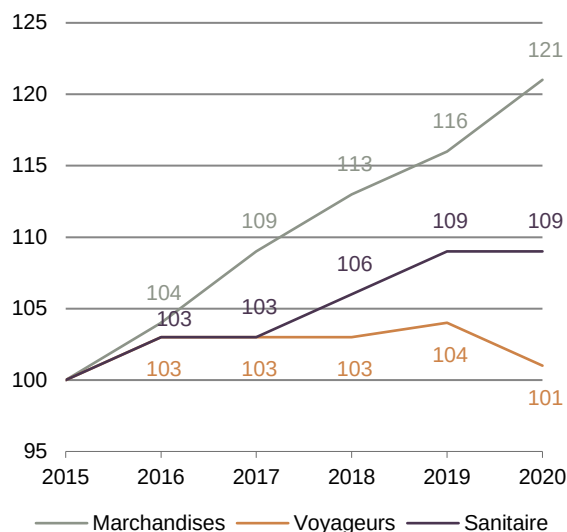
La répartition des salariés par département et par secteur montre que c'est dans les Alpes de Haute Provence que la part de salariés du transport de personnes est la plus forte : 30% des salariés de la branche dans le département travaillent dans le transport routier de voyageurs et plus de 20% dans le transport sanitaire.

Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2015)



Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2015)



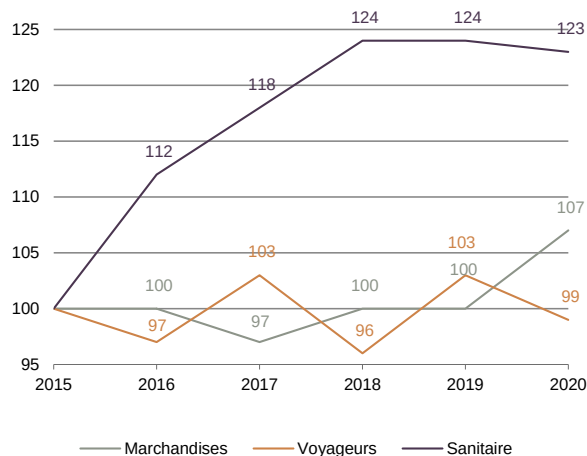
Source : URSSAF Caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Au cours de cinq dernières années, les effectifs salariés de la branche se sont accrus de 16 points en région PACA, ce qui correspond à près de 7 600 emplois supplémentaires.

Notre région compte 53 880 salariés le 31 décembre 2020, soit une augmentation annuelle des effectifs de 2,4% correspondant à 1 259 salariés supplémentaires.

On observe sur la courbe d'évolution des effectifs de la branche par activité, que l'activité marchandises qui regroupe le transport routier de marchandises, le déménagement, la location, les auxiliaires du transport et les prestataires logistiques porte seule cette augmentation (+ 3,8% entre 2019 et 2020) alors que les effectifs des ambulanciers ont stagné et que ceux du transport routier de voyageurs ont baissé.

Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2015)

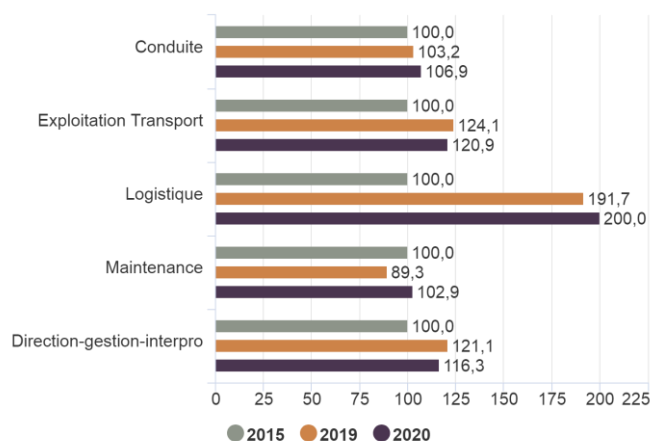


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Depuis 2015, le nombre de postes de conduite, tous secteurs confondus, n'a cessé d'augmenter : près de 2 250 emplois de conducteurs ont été créés au cours de ces 5 dernières années (+ 7 points) correspondant à près de 30% de la totalité des emplois créés dans la branche dans notre région sur cette période ; à noter que le seul transport sanitaire a créé 800 emplois supplémentaires d'ambulanciers depuis 2015.

Les effectifs de la famille logistique ont doublé en 5 ans ce qui constitue la plus forte augmentation constatée toute famille confondue.

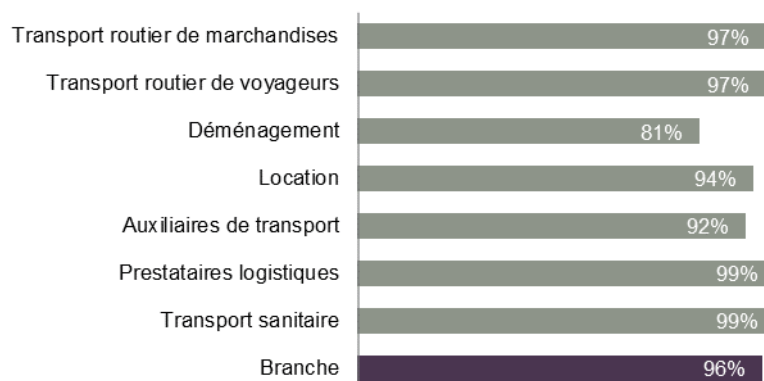
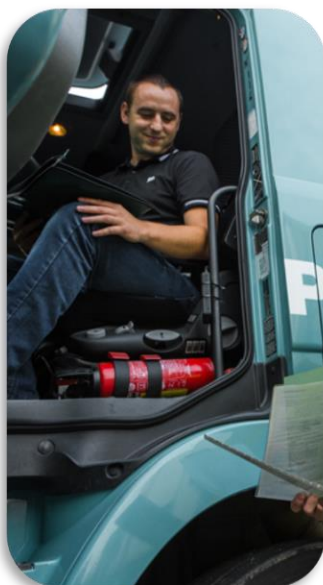
Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2015)



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les caractéristiques des emplois

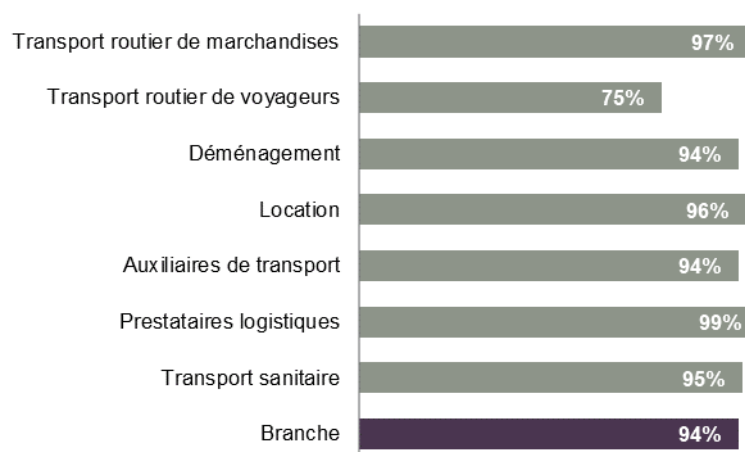
Part des salariés en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2020



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

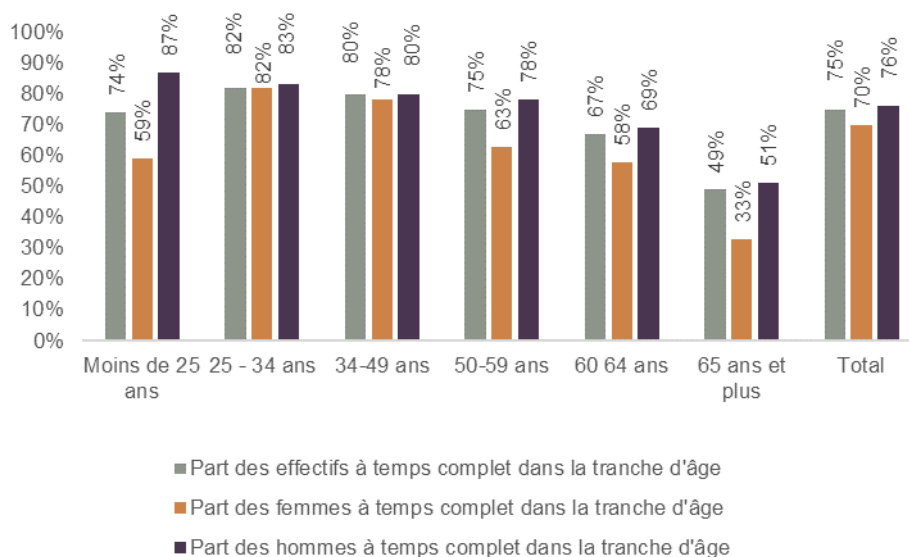
Avec 96% des effectifs salariés de la branche en contrat à durée indéterminée, la branche baisse de 1 point les contrats courts en un an, au plan régional comme au national.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Part des effectifs à temps complet dans le transport routier de voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe

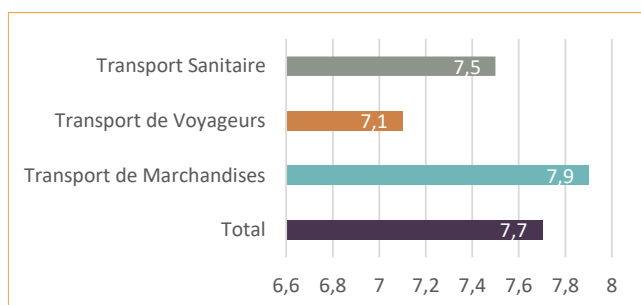


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

C'est dans le transport routier de voyageurs que les contrats de travail à temps partiel sont les plus représentés, essentiellement sur les postes de conduite en transport scolaire. Plus les salariés sont âgés, plus le recours au temps partiel est fréquent. Enfin, les femmes sont davantage concernées par ce type d'emploi.

Une observation sur plusieurs années nous montre toutefois que le recours aux contrats de travail à temps partiel se réduit : ils représentent cette année le quart des contrats, le tiers en 2018 et 40% en 2015.

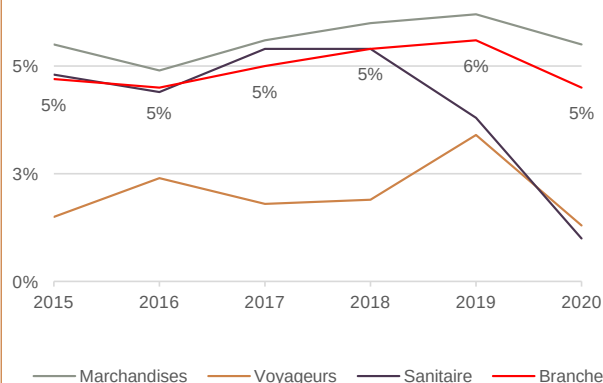
Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2020 (en années)



Toute activité confondue, de façon récurrente, les salariés ont une ancienneté moyenne dans l'établissement inférieure en région PACA à celle constatée au plan national (respectivement plus de 7 ans et demi contre 8 ans et demi).

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

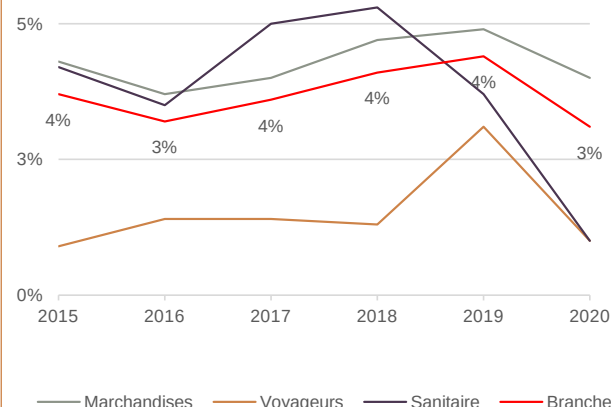
Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de salariés de moins de 25 ans se situe à 5 % des effectifs de la branche, soit plus de 2 400 personnes. Il est légèrement en recul en 2020. Le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire comptent structurellement moins de jeunes compte tenu de l'âge minimum requis pour accéder aux métiers de conducteurs voyageurs et d'ambulanciers, famille de métiers la plus représentée dans ces deux activités.

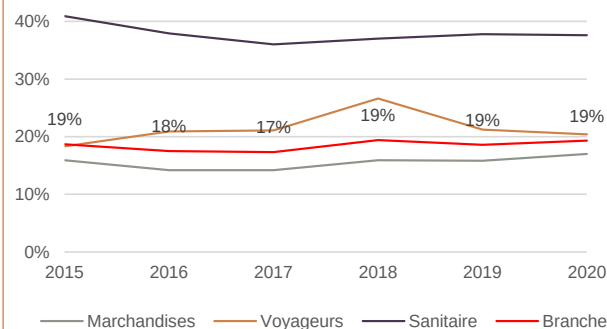
Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

En 5 ans, depuis 2015, la part des jeunes conducteurs a fléchi perdant 9% de ses effectifs.

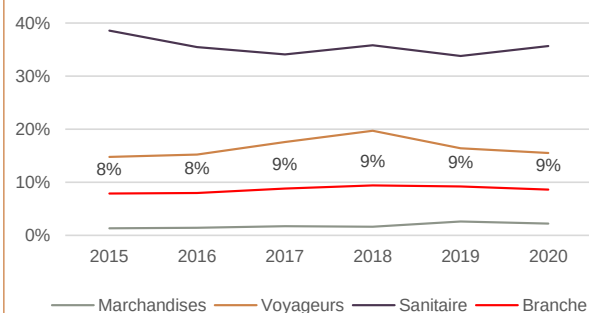
Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les femmes représentent 19% des effectifs de la branche (soit 10 394 personnes en 2020). C'est dans le transport de personnes que le taux de féminisation est le plus élevé : 38% dans le transport sanitaire et 20% dans le transport routier de voyageurs.

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



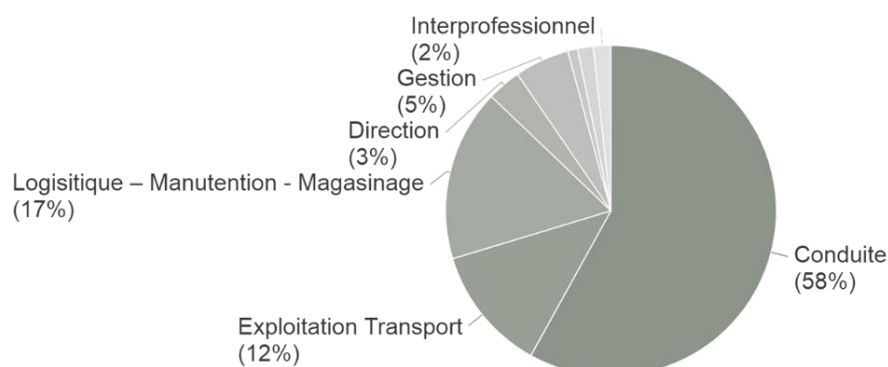
Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les conductrices sont également mieux représentées dans le transport de personnes : 36% des postes d'ambulanciers sont tenus par des femmes et 15% des postes de conduite chez les voyageurs. En une décennie, elles ont gagné 2 points dans chacun de ces 2 secteurs. S'agissant des postes de conduite en transport routier de marchandises, la part de femmes ne varie que très peu au fil des années ; elle se situe en 2020 à 2%, mais il faut noter toutefois qu'elles étaient 300 en 2010 et 525 aujourd'hui.

La typologie des métiers

Activités marchandises

Effectifs salariés des activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2020

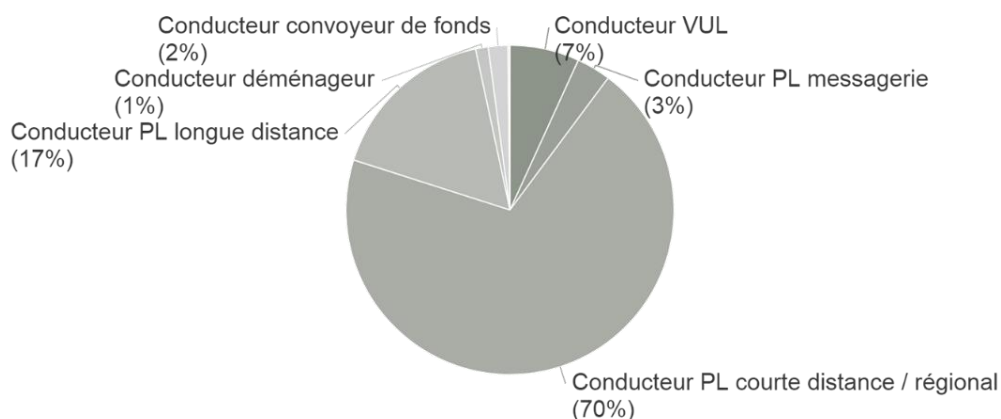


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La famille professionnelle conduite représente 58% des effectifs dans les activités marchandises. Elle emploie 24 182 personnes au 31 décembre 2020.

La part de la famille logistique dans cette activité est en augmentation constante depuis 2015 passant de 10% des effectifs à 17% à ce jour.

Répartition des effectifs de conducteurs en activités marchandises par spécialité au 31 décembre 2020

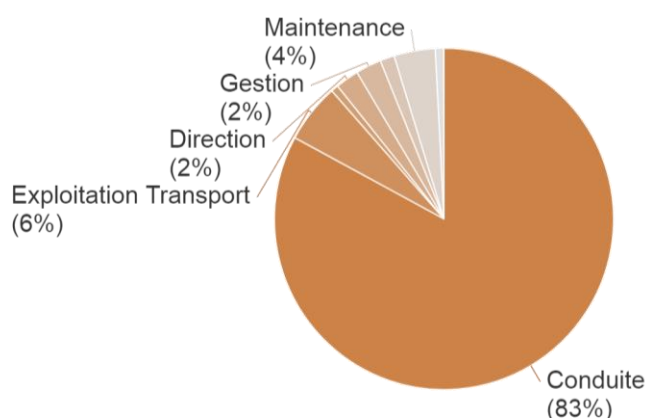


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

7 conducteurs de marchandises sur 10 exercent des missions de courte distance ou régional et 17 % sont affectés sur de longues distances en région PACA. La grande majorité d'entre eux peut donc rentrer à son domicile chaque jour.

Transport de voyageurs

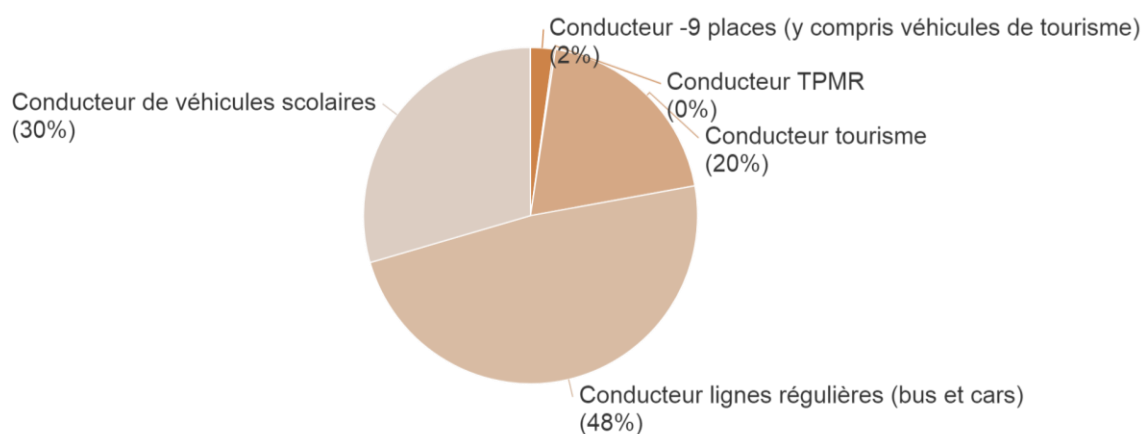
Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le transport routier de voyageurs est majoritairement constitué de conducteurs puisqu'ils représentent 83% des effectifs du secteur.

Répartition des effectifs de conducteurs en transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2020

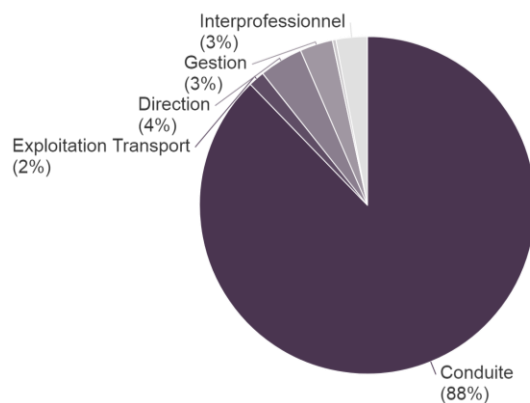


Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

En région PACA, près d'un conducteur sur 2 (48%) est employé sur des lignes régulières et 20% sur des activités de tourisme contre respectivement 38% et 7% au plan national.

Transport sanitaire

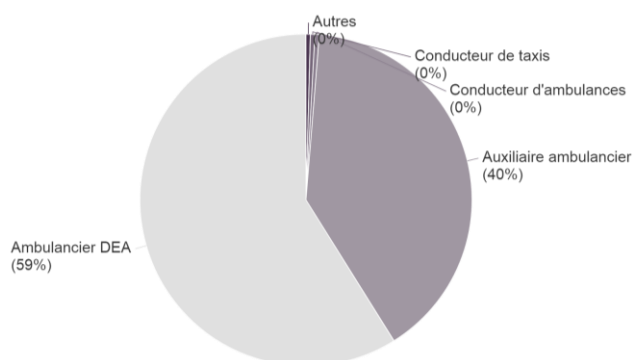
Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le transport sanitaire compte essentiellement ses effectifs dans la famille conduite (88%) qui rassemble majoritairement des ambulanciers titulaires du diplôme d'Etat (59%).

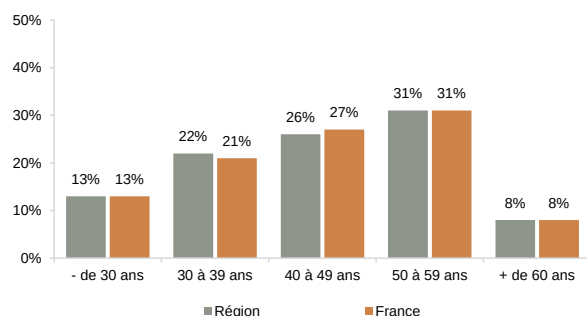
Répartition des effectifs de conducteurs en transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

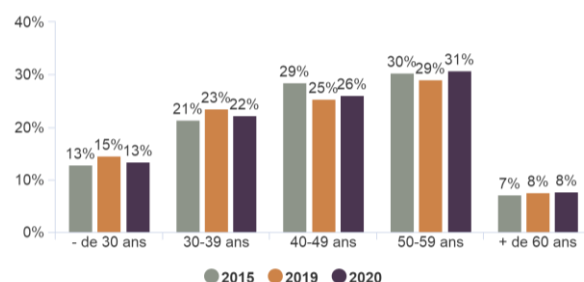
La démographie

Structure par tranches d'âge des salariés en région et en France au 31/12/2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Structure par tranches d'âge des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

On note que la répartition des effectifs salariés par tranche d'âge sur notre région suit celle de la France entière : les salariés de plus de 50 ans représentent près de 40% des effectifs totaux. L'évolution de cette répartition montre qu'en 5 ans, cette tranche d'âge a gagné 2 points.

Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2015	2019	2020
Marchandises	43	43	44
Voyageurs	49	48	49
Sanitaire	43	43	43
Branche	44	44	44

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

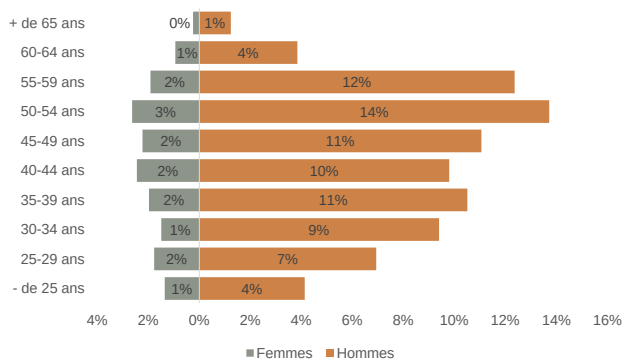
Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2015	2019	2020
Conduite en marchandises	44	44	44
Conduite en voyageurs	49	48	49
Conduite en sanitaire	41	42	42
Exploitation transport	42	41	41
Logistique	38	40	41
Autre	47	45	46

Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs confondus, et de façon constante depuis 2015, les salariés de la branche ont en moyenne 44 ans. Ils ont 49 ans dans le secteur « voyageurs » (51 ans au plan national) : les conducteurs du secteur qui représentent 83 % des effectifs arrivent bien souvent dans le métier par le biais d'une reconversion : il faut en effet avoir 23 ans pour conduire un véhicule (ou 21 ans dans le cas d'affectation à un service régulier national de moins de 50 kms). L'abaissement de l'âge de la conduite en 2021 à 21 ans, devrait permettre de compter davantage de jeunes conducteurs dans les années à venir. L'âge moyen de la famille logistique augmente régulièrement depuis 5 ans pour atteindre 41 ans en 2020.

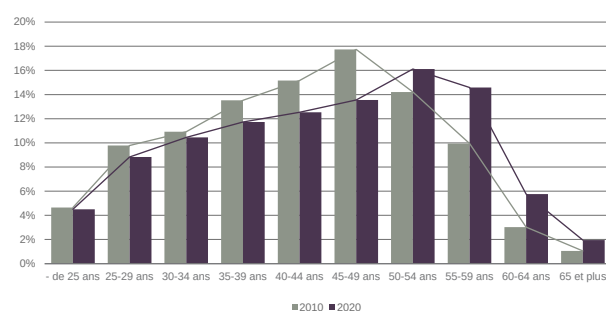
Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

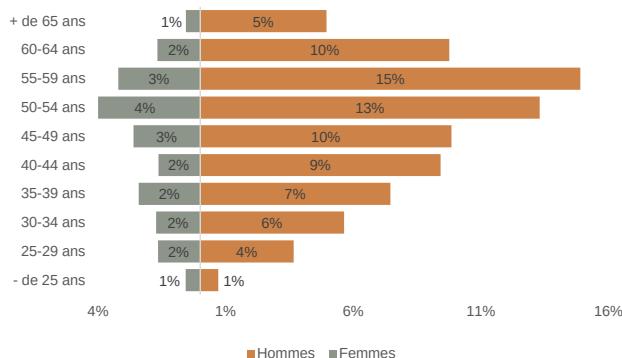
Les pyramides des âges par grand secteur révèlent que la tranche d'âge « 59 ans et plus » représente chez les voyageurs près de 2 salariés sur 10 (18%), soit 4 points de plus qu'en 2016. Dans les activités « marchandises » cette tranche d'âge ne varie pas 4 ans (6% des effectifs).

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

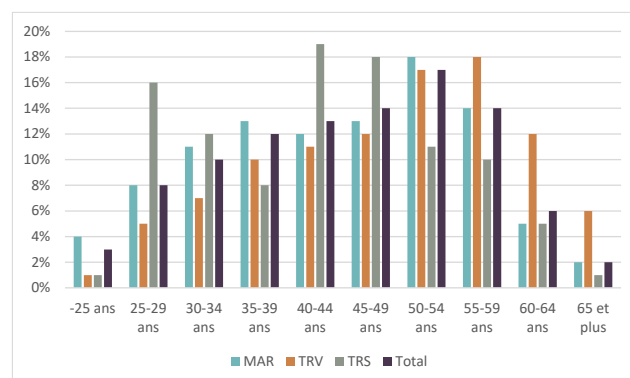
Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

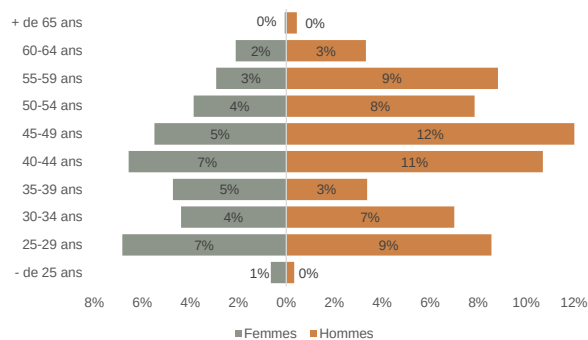
La comparaison des pyramides des âges à dix ans d'intervalle (2010-2020) montre une tendance au vieillissement des effectifs. La tranche qui comptait le plus de salariés en 2010 était celle des 45-49 ans, en 2020 c'est celle des 50-54 ans.

Structure par âge dans la conduite en 2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

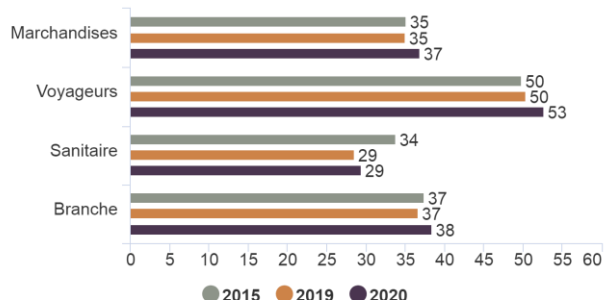
Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2020



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Dans la famille conduite, 28 % des ambulanciers a moins de 35 ans.

Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



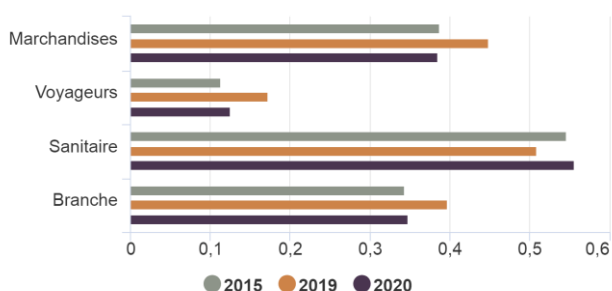
Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans ; plus ce taux se rapproche de 0, plus les employeurs risquent de rencontrer des difficultés pour le renouvellement de leurs effectifs.

Au regard de l'année 2019, en 2020, le taux de relève de la branche tend à montrer que la part des effectifs de moins de 30 ans a baissé par rapport aux salariés de plus de 50 ans : il se fixe à 0,38 contre 0,45 en 2019.

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global ; plus ce taux approche des 100 %, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à de forts enjeux de gestion de personnel liés aux remplacements des départs à la retraite. Dans le transport routier de voyageurs, il atteint cette année 53 %, soit 3 points de plus qu'en 2019.

Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

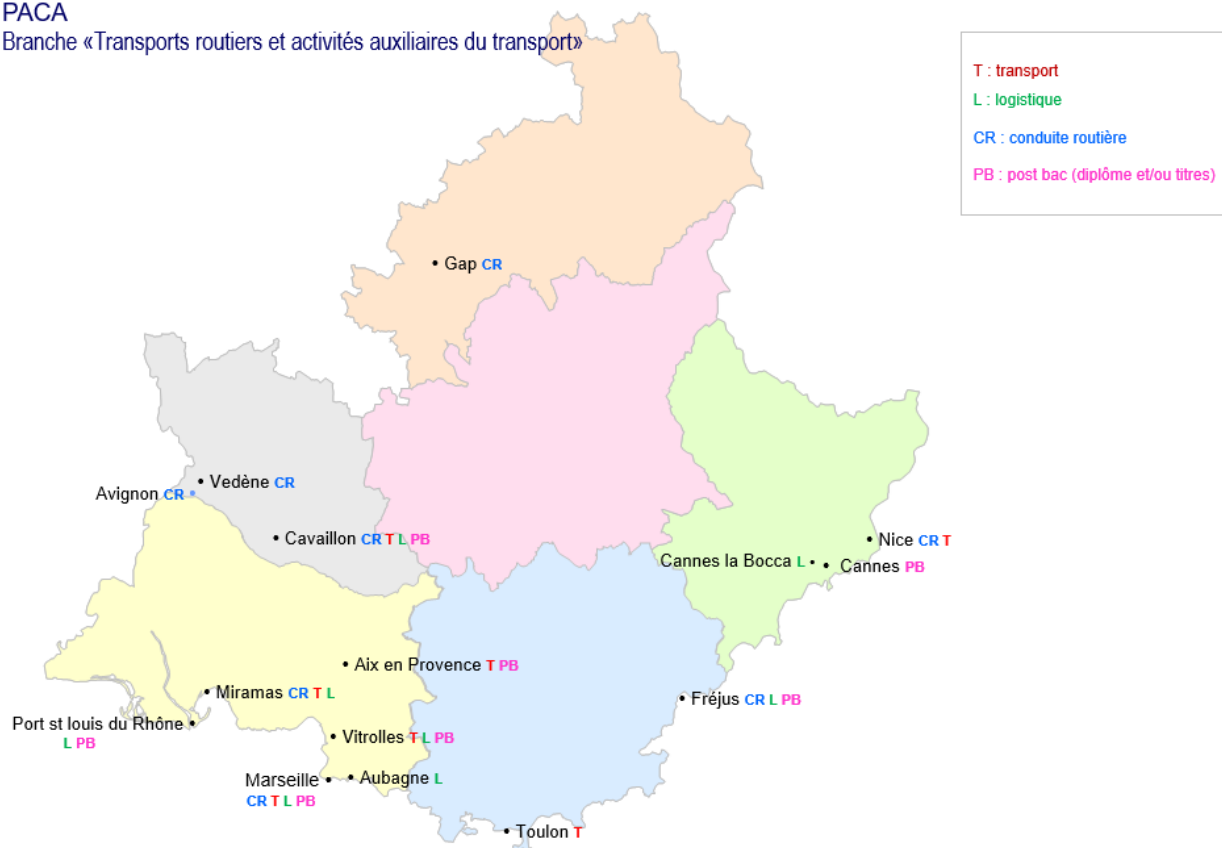
Carte régionale* des formations soutenues par la branche année scolaire 2020-2021



Répartition géographique des formations - Rentrée 2020

PACA

Branche « Transports routiers et activités auxiliaires du transport »



- DEP - Décembre 2021

Source : AFT - DIP

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

L'activité formation a été impactée par les confinements et les restrictions du nombre de stagiaires en salle du fait de la crise sanitaire ; certaines formations ont été différées, d'autres annulées.

Diplômes d'Etat délivrés en 2020

	2020	Taux de réussite	Evolution du nombre de diplômes délivrés 2019/2020	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	186	89%	7%	4%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	153	79%	-8%	7%
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	95	90%	32%	4%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	287	80%	-10%	42%
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport	59	74%	16%	12%
BTS Transport et prestations logistiques	129	77%	12%	30%
Manutention – magasinage				
BEP Logistique et transport	146	86%	-3%	10%
CAP Opérateur/opératrice logistique	83	75%	5%	5%
BAC Pro Logistique	117	90%	5%	11%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	126	86%	15%	2%
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	80	91%	36%	4%
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	18	86%	64%	0%
TOTAL	1 479	83%	4%	15%

Source : Ministère de l'Education nationale, Ministère des solidarités et de la Santé

Le nombre de diplômes délivrés en 2020 a toutefois augmenté de 4% au cours de l'année : il y a eu 12% de BTS transport et prestations logistiques (devenus depuis BTS gestion des transports et logistique associée) délivrés en plus. En revanche, sur la même période, le nombre de diplômes d'Etat d'ambulancier s'est réduit de 10% : 287 DEA ont été délivrés en 2020 contre 320 en 2019.

15% des diplômes délivrés pour exercer des métiers dans notre secteur l'ont été au bénéfice de femmes.

Titres professionnels délivrés en 2020

	2020	Taux de réussite	Evolution du nombre de titre professionnels délivrés 2019/2020	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	69	77%	21%	41%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 127	68%	-26%	6%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	190	55%	21%	7%
Conducteur de transport en commun sur route	562	60%	-7%	20%
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	1	100%		100%
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	8	67%	-33%	38%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	36	69%	-5%	28%
Technicien supérieur du transport aérien et maritime de marchandises	26	70%	-19%	31%
Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entrepôt	19	76%	36%	16%
Agent magasinier	54	69%	-14%	2%
Cariste d'entrepôt	44	96%	-33%	18%
Préparateur de commandes en entrepôt	147	85%	-41%	20%
TOTAL	2 283	66%	-20%	12%

Source : DGEFP

Comparativement à 2019, ce sont près de 600 titres professionnels qui préparent aux métiers du transport et de la logistique qui n'ont pas été délivrés cette année. Spécifiquement, les titres professionnels de conducteurs sur porteur accusent la plus forte baisse dans la catégorie « conduite » soit une baisse de près de 400 titres.

Parmi les titres délivrés, 85% d'entre eux préparent aux métiers de la conduite.

Les contrats en alternance dans la branche en 2020

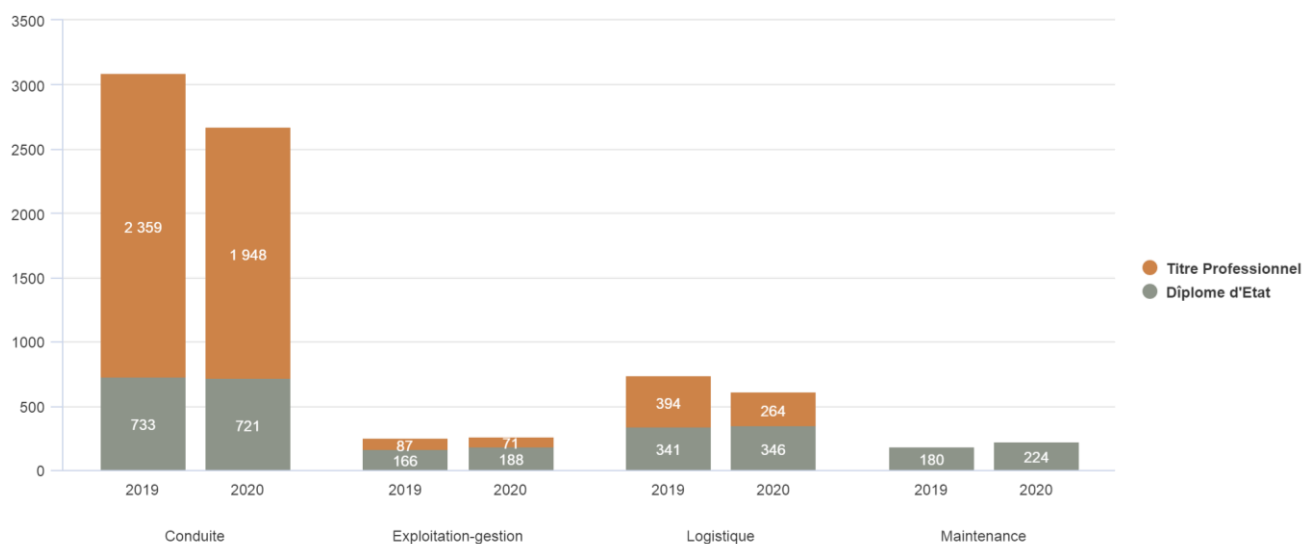
	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres	Total
Contrats d'apprentissage	148	410	11	59	113	741
Contrats de professionnalisation	26	76	26	1	24	153
TOTAL	174	486	37	60	137	894

Source : OPCO Mobilités

Le nombre de contrats d'apprentissage dans notre secteur comme dans le reste du secteur privé, s'est accru cette année (+ 2,2% au plan national) grâce à différentes mesures incitatives portées par l'Etat depuis 2018 et notamment par le plan « 1 jeune, 1 solution » de 2020 (primes, augmentation des salaires des apprentis, augmentation du nombre d'opérateurs de formation, relèvement de l'âge des apprentis...).

Les personnes bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation dans la branche sont en revanche moins nombreuses cette année (- 40% en région PACA) qu'en 2019. Les employeurs ont en effet préféré recourir à l'apprentissage, plus avantageux.

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2020	Evolution 2019/2020
Marchandises	2 805	-18%
T.P. Conducteur livreur sur véhicule léger	69	21%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 127	-26%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	190	21%
CAP Conducteur routier marchandises	186	7%
CAP Conducteur livreur marchandises	153	-8%
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	95	32%
Formation initiale minimum obligatoire et passerelle	985	-23%
Voyageurs	850	-10%
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	562	-10%
Formation initiale minimum obligatoire et passerelle	288	-11%
Sanitaire	287	-10%
Diplôme d'Etat d'ambulancier	287	-10%
TOTAL	3 942	-16%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Sur notre région, on compte près de 4 000 formations suivies d'une remise de diplômes, titres ou attestations qui ont permis d'accéder aux métiers de conducteur en 2020 soit 16% de moins qu'en 2019.

Spécifiquement dans le transport de personnes, les formations de conducteurs ont reculé de 10%.

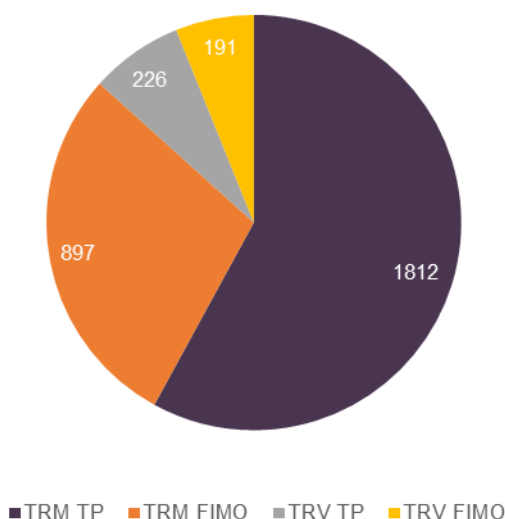
Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2020 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	26 -26%	76 -49%	26 767%	1 0%
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 11salariés	449 -48%	35 -90%	62 -68%	4
Entreprises + 11salariés	2689 -22%	237 -75%	468 -38%	94 40%
Autres dispositifs de formation				
POEC	323 52%	0	0	0
Ensemble	3487 -28%	348 -77%	556 -48%	99 43%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Le nombre de bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités s'est également fortement réduit : tous dispositifs confondus, et métiers confondus la baisse est de 40% sur un an sur notre région. C'est le métier « exploitation » qui perd la plus grande part de bénéficiaires -77%.

Répartition régionale du co-financement par l'AFT des formations selon le secteur



L'AFT a co-financé en 2020, 34 543 formations de conducteurs en transport de marchandises et de voyageurs au plan national contre 44 600 en 2019 soit une baisse de 22%, baisse liée à la crise sanitaire obligeant les organismes de formation à restreindre leur capacité à recevoir du public. Le déficit de formations de conducteur explique, pour partie, les tensions dans les recrutements fortement ressentis en 2021.

En région PACA ce sont 3 126 formations de conducteurs qui ont bénéficié du co financement de l'AFT. 40% des bénéficiaires de formations sont salariés, intérimaires ou ont une promesse d'embauche, 60% sont demandeurs d'emploi.

Insertion des jeunes sortis de formation Education nationale et CFA/Ecoles de la profession en juin 2020

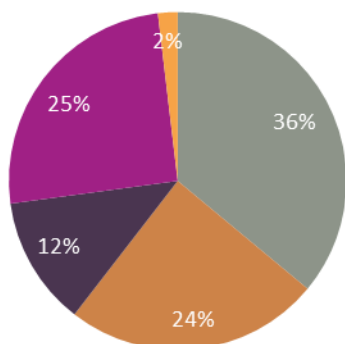
Diplômes	% en emploi	% en poursuite d'études	% en recherche d'emploi	% autres situations *	Total
BAC pro. Conducteur/trice en transport routier de marchandises	46%	13%	34%	7%	100%
BAC pro. Logistique	58%	19%	19%	4%	100%
BAC pro. Transport	45%	25%	18%	12%	100%
BTS Transport et prestations logistiques	74%	11%	9%	6%	100%
CAP Conducteur/trice livreur/se de marchandises	32%	19%	42%	7%	100%
CAP Conducteur/trice routier/ère de marchandises	71%	7%	21%	1%	100%
CAP Opérateur/trice logistique	42%	22%	28%	8%	100%
REL	67%	13%	13%	7%	100%
TSMEL	84%	8%	8%	0%	100%
TOTAL	55%	16%	24%	5%	100%

Source : AFT -DEP – « Extrait des études de placements Session 2020 » (Education nationale et CFA/Ecoles de la profession)

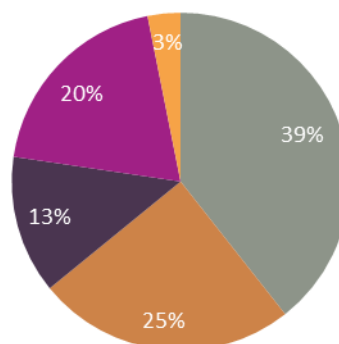
* en attente de résultats de concours, armée...

6 mois après avoir terminé une formation de l'Education nationale, d'une école de la branche ou un apprentissage, le statut des sortants de juin 2020 montre que plus de la moitié d'entre eux est en emploi (55% contre 53% en 2019), 16% en poursuite d'études (21% en 2019) et un quart est demandeur d'emploi (22% en 2019) : ce dernier statut s'explique pour partie par le jeune âge des lycéens qui, même s'ils sont diplômés, sont encore mineurs et ne peuvent travailler en entreprise.

Répartition des statuts en emplois 2020



Répartition des statuts en emplois 2019



■ CDI ■ CDD ■ Intérim ■ Alternance ■ Autres contrats

■ CDI ■ CDD ■ Intérim ■ Alternance ■ Autres contrats

Source : Ministère de l'Éducation nationale, Ministère des solidarités et de la Santé

En 2020, la plus grande part des sortants en emploi sont en CDI (36% soit trois points de moins qu'en 2019), un quart d'entre eux est en alternance et près d'un quart en CDD.

Grâce à l'enquête menée par l'AFT auprès des jeunes sortants, quel que soit le dispositif de formation, on note que, tous métiers confondus, 80% de ceux qui sont en emploi ont trouvé une entreprise distante de moins de 26 kms de leur domicile.

75 % des sortants formés en conduite routière qui sont en emploi ont un CDI ou un CDD. Parmi ces conducteurs formés et en emploi, 65% d'entre eux travaillent dans une entreprise de transport, 15% dans le BTP, 5% chez un prestataire logistique, 3% dans une entreprise industrielle et 12% dans un autre secteur.

En isolant spécifiquement les sortants issus d'un statut scolaire, quelle que soit la formation, un sur 2 est en emploi et 26% est demandeur d'emploi. En revanche, 8 apprentis sur 10 sont en emploi et 14% en recherche d'emploi.

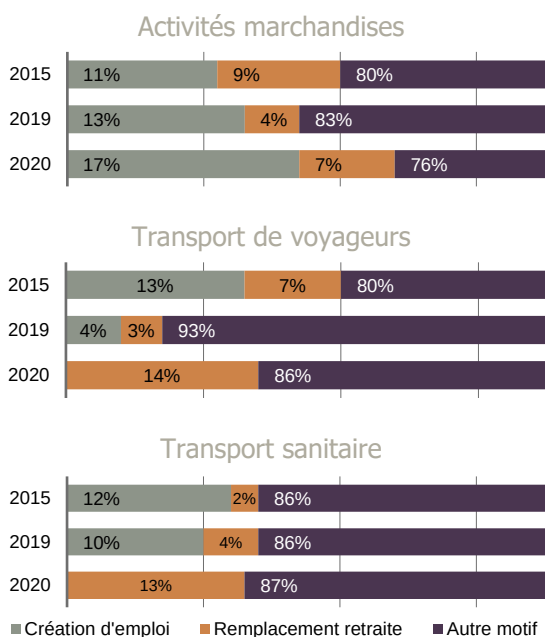
La dynamique de l'emploi

Répartition par type d'embauches 2020

	Création d'emploi	Remplacement retraite	Autres motifs
Marchandises	17%	7%	76%
Voyageurs	0%	14%	86%
Sanitaire	0%	13%	87%
Branche	11%	8%	81%

Source : DARES et AKTO, données ajustées au champ conventionnel

Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les entreprises régionales de la branche ont embauché 11 480 salariés en 2020 : 11% correspondent à des créations de postes contre 12% au plan national.

Dans les « activités marchandises », près de 2 embauches sur 10 correspondent (17%) à une création de poste contre 13% en 2019.

13% des salariés embauchés dans le transport sanitaire et 14% dans le secteur du transport routier de voyageurs ont été embauchés pour remplacer les salariés partis à la retraite. Dans la branche, ces départs sont à l'origine de 8% des embauches.

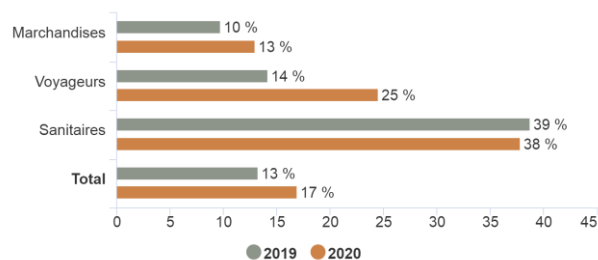
Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2019	2020	Evolution
Marchandises	3 793	3 755	-1,0%
Voyageurs	109	80	-26,6%
Sanitaire	23	19	-17,4%
Branche	3 925	3 854	-1,8%

Source : DARES et AKTO, données ajustées au champ conventionnel

Le recours à l'intérim dans la branche a baissé au cours de l'année 2020, contrairement à ce qui avait été observé l'année précédente. Toutefois, les activités d'affrètement et d'organisation des transports (NAF 52.29 B) ainsi que les activités de poste et de courrier (NAF 53.20 Z) sont les seules qui ont eu recours à davantage d'intérimaires avec respectivement + 7% et + 86%.

Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

La part des femmes dans les embauches augmente : chez les voyageurs, 1 embauche sur 4 est féminine et près de 4 sur 10 chez les ambulanciers. A noter que 60% des femmes embauchées ont entre 20 et 34 ans.

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite en 2020

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2020/2019 (en points)
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	0 point
Courses et livraisons express	14%	1 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	4%	0 point
Conduite de transport de particuliers	13%	0 point
Conduite de transport en commun sur route	16%	-1 point
Conduite de véhicules sanitaires	32%	1 point

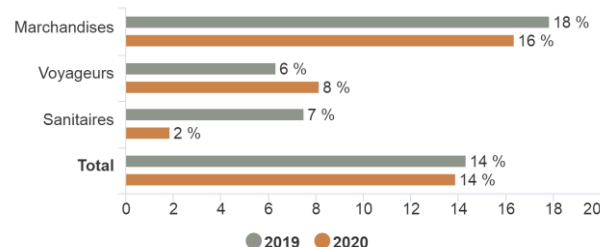
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2020

Toutes familles de métiers	Part des femmes	Evolution 2020/2019 (en points)
Magasinage, manutention et déménagement	21%	0 point
Organisation de la circulation des marchandises	45%	-1 point
Personnel d'encadrement logistique	26%	1 point
Personnel de conduite du transport routier	7%	0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	33%	4 points
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	16%	0 point
Ensemble du marché du travail régional	51%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 14% des embauches de la branche (soit plus de 1 600). Seul le transport routier de voyageurs a augmenté ses embauches de salariés moins de 25 ans au regard de l'année précédente (+2%).

Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2020

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2020/2019 (en points)
Conduite de marchandises sur longue distance	6%	0 point
Courses et livraisons express	19%	0 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	13%	0 point
Conduite de transport de particuliers	3%	0 point
Conduite de transport en commun sur route	3%	0 point
Conduite de véhicules sanitaires	8%	0 point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

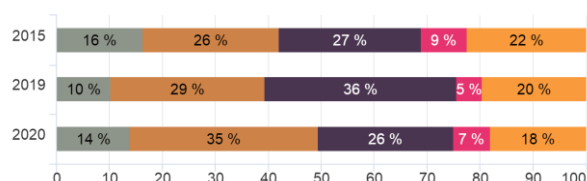
Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2020

Toutes familles de métiers	Part des jeunes	Evolution 2020/2019 (en points)
Magasinage, manutention et déménagement	17%	-1 point
Organisation de la circulation des marchandises	13%	2 points
Personnel d'encadrement logistique	6%	-1 point
Personnel de conduite du transport routier	8%	0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	9%	0 point
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	0 point
Ensemble du marché du travail régional	12%	-1 point

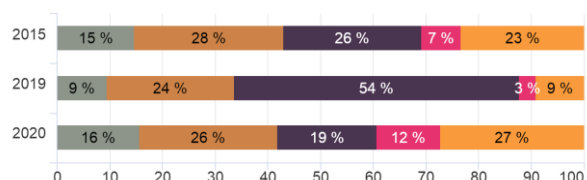
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Motifs de départs des salariés employés, par activité

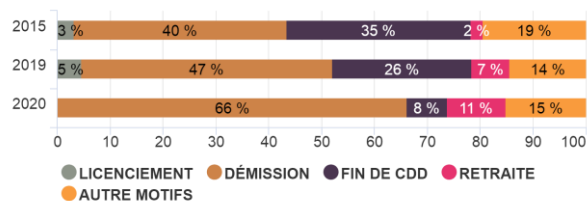
Activités marchandises



Transport de voyageurs



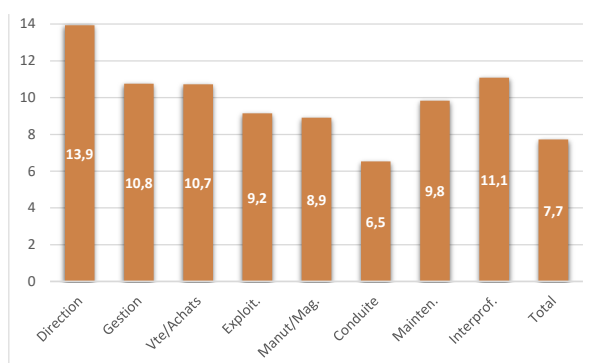
Transport sanitaire



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Tous secteurs confondus, depuis 2019, au regard des autres motifs de départ, la démission de l'entreprise est de plus en plus importante : en 2020, elle représente 2 départs sur 3 dans le transport sanitaire, plus d'un départ sur 3 dans l'activité marchandises et plus d'un sur 4 dans le transport de voyageurs.

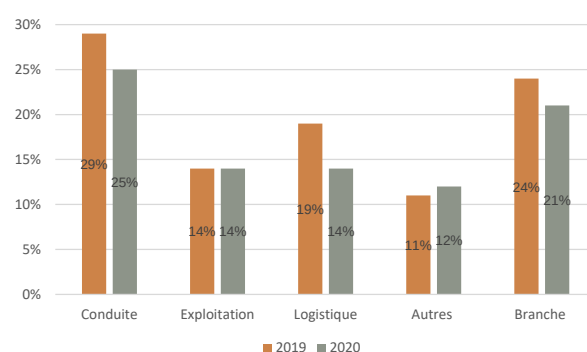
Ancienneté moyenne, en années, dans l'établissement par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Ce sont les conducteurs qui ont l'ancienneté la plus courte au regard des autres familles professionnelles soit 6 ans et 5 mois. Les exploitants restent en moyenne un peu plus de 9 ans dans le même établissement.

Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation ou turn over est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de départs de l'établissement par rapport à l'effectif présent en début de période. Un taux de rotation de 0% signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de la dernière année. A contrario, un taux de 100% signifie que la totalité des postes a été renouvelée.

Au niveau de la branche, le taux de rotation a perdu 3 points en un an pour se fixer à 21% (18% au plan national). A noter qu'en moyenne, un conducteur sur 4 a été remplacé cette année, contre 29% d'entre eux en 2019.

La prospective globale pour la région

La situation sanitaire encore très instable à l'heure de la rédaction de ce rapport nous invite à la prudence quant à l'estimation de la variation des effectifs des deux prochaines années. Nous nous attacherons donc à vous présenter ici la projection d'effectifs pour l'année 2021, projection que les partenaires sociaux ont évaluée à partir des données URSSAF connues du premier semestre 2021 et des tendances ressenties dans les entreprises au cours du second semestre.

Les partenaires sociaux réunis en novembre 2021 dans le cadre de l'observatoire prospectif du transport et de la logistique (OPTL) ont estimé que les effectifs de la branche en région pourraient augmenter de 4,6% en 2021, sous réserve de trouver le personnel qualifié.

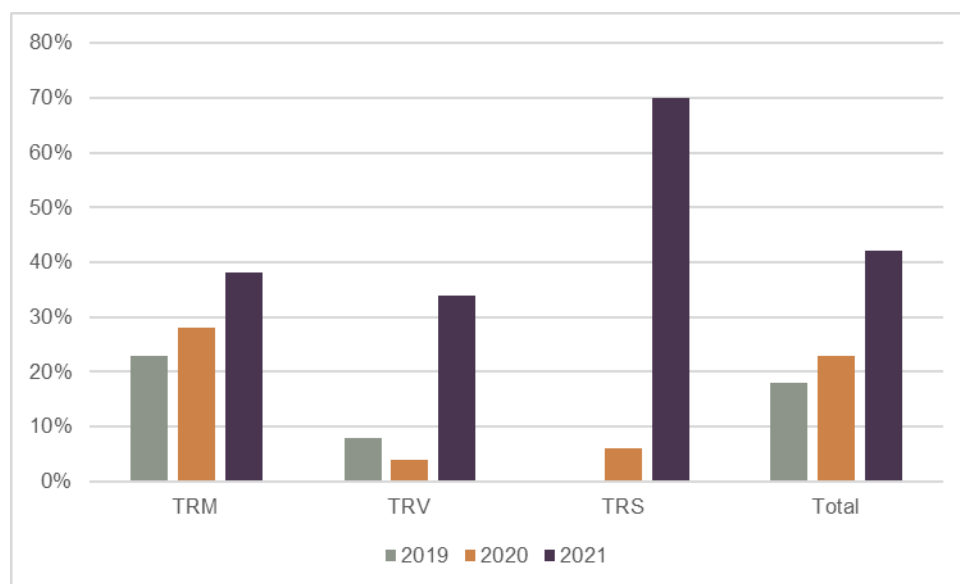
Les représentants de l'activité « marchandises », secteur dont les établissements représentent 78% de la branche et 77% des effectifs et qui bénéficie de l'explosion des ventes en ligne notamment, envisagent que la croissance des effectifs du second semestre 2021 se poursuivra au même rythme que celle du premier semestre (connue au moment de la réunion) pour afficher donc in fine une augmentation annuelle de 5,7%.

Les représentants du transport routier de voyageurs (7% des établissements de la branche et 14% des effectifs) estiment que la variation des effectifs du second semestre 2021 sera légèrement négative : l'activité des voyageurs très marquée dans notre région par le tourisme (15 à 20% de l'activité totale) a particulièrement souffert de la crise sanitaire et même si les activités touristiques repartent au cours de troisième trimestre 2021, les employeurs n'ont pu anticiper les recrutements. De surcroît, il est de plus en plus compliqué d'embaucher des salariés en temps partiel. Aussi, la variation des effectifs du secteur devrait suivre la même tendance que celle du second semestre 2020 et se fixer à - 0,1%.

Le transport sanitaire (15% des établissements de la branche et 9% des effectifs), qui peine également à recruter et qui se heurte à l'obligation vaccinale de ses salariés conducteurs depuis le 15 septembre 2021, estime que ses effectifs 2021 seront en augmentation mais que cette variation annuelle n'ira pas au-delà de l'acquis de croissance du premier semestre à savoir + 2,2%.

L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) réalisée par Pôle emploi avec le concours du Credoc nous éclaire sur les projets de recrutements perçus comme difficiles par les employeurs. Dans la liste des métiers jugés difficiles à recruter figurent en bonne place les métiers de la conduite, ceci au plan national.

Part des établissements ayant un projet de recrutement en 2021 en comparaison des deux années précédentes



Source : Enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

En PACA, tous secteurs confondus, la part d'établissements ayant des projets de recrutement a sensiblement augmenté au cours de ces 3 dernières années. En 2021, 42% des établissements déclaraient vouloir recruter contre 23% en 2020 et 18% en 2019.

Dans le transport sanitaire ce sont 7 établissements sur 10 envisagent des embauches.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr